

PLV : 00109921 page : 0

SANTERRE SAEP

Amiens, le 8 octobre 2020

MONSIEUR LE PRESIDENT
SANTERRE SIEP
BUREAU DDE
1 RUE D'ASSEL
80170 ROSIERES EN SANTERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00109921		mardi 29 septembre 2020 à 16h23
Unité de gestion	0089	SANTERRE SAEP	par : 2VD
Installation	UDI 000967	DEMUIN UDI	Type visite : D2
Point de surveillance	S 0000001758	CENTRE BOURG	Commune : AUBERCOURT
Localisation exacte	7 BIS RUE PRINCIPALE MITIGEUR CUISINE		

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : D2

Code SISE de l'analyse : 00110026

Référence laboratoire : H_CS20.10719.3

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	<0,2 µg/L		0,50		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
Acrylamide	<0,10 µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05 µg/L		0,10		
FER ET MANGANESE					
Fer total	<5 µg/L				200,00
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Benzo(a)pyrène *	<0,0025 µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0025 µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,0025 µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0025 µg/L		0,10		
Fluoranthène *	0,0770 µg/L				
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0025 µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0025 µg/L		0,10		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Antimoine	<0,5 µg/L		5,00		
Cadmium	<0,5 µg/L		5,00		
Chrome total	<0,5 µg/L		50,00		
Cuivre	0,023 mg/L		2,00		1,00
Nickel	0,9 µg/L		20,00		
Plomb	0,6 µg/L		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Nitrates (en NO3)	32,1 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L		0,50		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Bromoforme	2,7 µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	3,0 µg/L		100,00		
Chloroforme	<1,0 µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	1,1 µg/L		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	6,8 µg/L		100,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00109921)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour la Préfecture et par délégation,
l'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Andani ANDJILANI

